

DES ARBRES PLANTÉS

C'est la surprise de l'hiver pour l'école Ferry : en plus d'avoir une toiture toute neuve depuis l'été, l'école a désormais de nouveaux arbres. En effet, cinq jeunes sujets ont été plantés aux abords de l'établissement scolaire.



AVEC LE GUICHET UNIQUE, SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES EN MAIRIE !



"À l'espace Famille du Guichet Unique, effectuez toutes vos démarches pour vos enfants de façon simplifiée !"

C'est un espace entièrement dédié aux Béthunois qui a été inauguré le 12 mars dernier. Le Guichet Unique a ouvert ses portes et permet de simplifier les démarches des habitants en mairie, et notamment celles des parents.

Ainsi, dans votre espace Famille refait à neuf, vous pouvez inscrire vos enfants à l'école, à la cantine, aux centres de loisirs, le tout dans un unique bureau. Et pour les plus connectés, B-Clic reste à votre disposition pour toutes vos démarches en ligne.

Horaires du Guichet Unique :
Lundi : 9h > 19h30 **NON STOP**
Du Mardi au Vendredi :
9h > 12h30 - 14h > 17h

B É T H U N E
SMART CITY | CAP ▶ 2020

www.ville-bethune.fr



À L'AGENDA DES ÉCOLES

> PERMIS INTERNET (pour les écoles inscrites au projet)

- AVRIL ET DÉBUT MAI
Sensibilisation
des enfants
- FIN MAI- DÉBUT JUIN
Passage de l'examen
- FIN JUIN
Remise des permis
par M. le Maire

> VIVRE MIEUX À TOUT ÂGE

- 16, 17 ET 18 MAI
Forum Vivre Mieux
à tout âge, salle Olof
Palme (forum sur la
santé, l'hygiène, le sport
et l'alimentation)

> PERMIS PIÉTONS ET CYCLISTES

- 12 JUIN
Remise des permis piétons
(CE1) et cyclistes (CM2)

B É T H U N E

SMART CITY | CAP ▶ 2020

Avril 2018

EN DIRECT DE NOS ÉCOLES

ÉDITO " Après la phase de concertation, place à la réflexion sur les activités du mercredi. "

Dès le début de notre mandat, le bon fonctionnement des écoles béthunoises est une priorité. Nous portons une attention toute particulière au bien-être des enfants, aux besoins des enseignants et à la sérénité des parents. Ces trois objectifs se retrouvent naturellement dans la question des rythmes scolaires : quel rythme convient le mieux à mon enfant ? Et dans cette optique, est-il préférable de repasser à une semaine de 4 jours ou de conserver celle de 4,5 jours ?

Sur ce sujet, la Ville de Béthune ne pouvait pas avancer seule. C'est pourquoi elle a choisi de réunir et de consulter tous les acteurs durant le mois de février. **Une réunion publique a été organisée le 15 février**, puis un questionnaire a été distribué aux parents d'élèves. 1 336 d'entre eux y ont répondu de façon quasi unanime : **plus de 90 % des répondants ont souhaité voir le retour de la semaine de 4 jours** dès la rentrée de septembre 2018.

Suite à cette réponse, j'ai rédigé un courrier à l'attention de l'Inspecteur d'Académie afin de lui faire connaître le résultat de cette consultation, qui prendra donc effet lors de la rentrée prochaine.

Cette décision enclenche une nouvelle réflexion : quelle organisation pour le mercredi ? Pour y répondre, la Ville souhaite rassembler rapidement le tissu associatif, qu'il soit culturel ou sportif, afin de redéployer le créneau du mercredi matin. Il est important de faire confiance à nos associations pour assumer une part de l'animation de la vie des enfants béthunois. La Ville viendra évidemment en support logistique. Elle pourra également redéployer des dispositifs existants comme le Programme de Réussite Éducative (PRE). Enfin, la réflexion est également à mener avec l'Éducation Nationale qui songe actuellement à mettre en place le dispositif "Devoirs faits". La Ville sera évidemment partenaire de cette action si elle voit le jour à Béthune. En attendant, la Municipalité ne laissera pas les parents sans solution de garde. Les accueils de loisirs ouvriront leurs portes durant toute la journée du mercredi pour accueillir les enfants et leur offrir des activités éducatives et sportives de qualité. D'ici quelques semaines, nous reviendrons vers vous avec ces différentes options affinées.



Olivier GACQUERRE
Maire de Béthune
Président du SIVOM du Béthunois

RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2018 : RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

"Pour organiser la rentrée 2018, nous faisons le choix de la concertation."

En février 2017, une consultation des parents d'élèves a été lancée dans les 14 écoles béthunoises. Elle proposait aux parents de se prononcer sur la question des rythmes scolaires : revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018 ou rester à une semaine de 4,5 jours.

Au préalable de cette consultation, une réunion publique a été organisée le 15 février au foyer François Albert. Tous les parents y étaient conviés, mais aussi les enseignants et Alain PUEL, inspecteur départemental de l'Éducation Nationale. Quelques chiffres et le résultat de certaines études et

expériences sur le sujet ont été présentés. Ainsi, les personnes présentes avaient toutes les clés en main pour se prononcer sur la question qui leur était posée.

Quel résultat de la consultation ?

Dans les 14 écoles de Béthune, 1 947 questionnaires ont été distribués. 1 336 ont été remplis soit une participation de 68,62 %. **Au total, 1 213 parents, soit 90,79 % se sont prononcés pour le rétablissement de la semaine de 4 jours.** Cette consultation permettra à la Ville et à l'Éducation Nationale d'organiser au mieux la rentrée scolaire 2018.



Une réunion publique sur les rythmes scolaires s'est tenue au foyer François Albert, le 15 février.

L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

C'était un projet attendu des parents, des enfants et des enseignants. Quelque **400 tablettes** tactiles ont été distribuées dans les écoles de Béthune. Cette action s'inscrit dans la transition numérique que la Ville souhaite mettre en place dans les écoles.

En effet, dans le cadre de sa démarche Smart City, la Municipalité souhaite **former les jeunes générations aux outils numériques** qui permettent aux enfants de se familiariser avec le numérique, mais aussi d'intégrer de façon nouvelle les apprentissages de leur programme scolaire par le biais d'exercices ludiques.

Ces tablettes ont donc été déployées à partir du mois de janvier. Parallèlement, les enseignants ont été formés à leur utilisation comme outil d'apprentissage. En complément, **6 écrans interactifs** ont fait leur apparition dans les établissements scolaires. Cette opération est financée à part égale par la Ville et l'Éducation Nationale, pour un montant de **200 000 euros**.

"400 tablettes ont été distribuées dans les écoles et six écrans interactifs ont été installés."



LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Depuis la rentrée, des travaux ont été menés afin de sécuriser les abords des écoles.

VIDÉOPROTECTION

Une des priorités 2018 en matière de sécurité à Béthune a été de redoubler de vigilance aux abords des écoles. C'est pourquoi les établissements scolaires du primaire ont fait l'objet d'un plan de vidéoprotection. Des caméras ont été placées aux abords des différentes écoles primaires. Charlemagne fut la première école équipée.

À noter que la vidéoprotection a, avant tout, une vocation dissuasive. La simple présence des caméras permet souvent de décourager un acte délictueux. Les images ne sont pas visionnées de façon continue. Les enregistrements peuvent être fournis à la Police Nationale, à la demande de celle-ci dans le cadre de sa mission de protection.

LES AUTRES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

- Installation de digicodes et de visiophones à l'entrée de chaque école primaire pour la rentrée 2018/2019.
- Étude sur le renforcement de la sécurisation routière et piétonne aux abords des écoles.



Des caméras discrètes de vidéoprotection ont déjà été placées en centre-ville. Le déploiement près des écoles constitue la 2^e phase d'un plan de sécurisation.

LA RESTAURATION SCOLAIRE (en partenariat avec le SIVOM)

"Dans l'assiette des enfants : des produits cultivés à seulement 30 km de Béthune"

Du côté des cantines scolaires, une réflexion a été menée par le SIVOM sur la qualité des repas servis aux enfants, mais aussi sur la provenance et la traçabilité des produits frais.



Le but de cette réflexion était d'offrir des fruits et des légumes cultivés dans la région, et donc de saison. Un appel d'offres a été lancé. C'est finalement l'Atelier du Ternois qui fournira fruits et légumes à la base des repas.

L'Atelier du Ternois cultive ses produits à Saint-Pol-sur-Ternoise soit à environ 30 km de Béthune. Il ne cultive que des produits de saison, ne récolte que les produits dont il a besoin, et fournit même à l'occasion quelques produits Bio. Par ailleurs, cet atelier s'inscrit dans un processus d'intégration des travailleurs handicapés. Ce sont tous ces critères qui ont contribué à choisir ce prestataire.

Ce marché a pris effet au 29 janvier 2018.